



LEXIQUE DES TERMES BOTANIQUES



** signale que la définition du mot est aussi donnée dans le lexique*

AIGRETTE : touffe de poils sur les akènes* de certaines plantes permettant au vent de les véhiculer

AIGUILLON : poil modifié au cours de l'évolution, qui a une fonction de protection et qui est facile à détacher de la plante

AKÈNE : fruit* sec ne s'ouvrant pas à maturité

ALTERNES (FEUILLES) : feuilles se répartissant sur la tige en alternance

ANTHÈRE : extrémité fertile de l'étamine* contenant les grains de pollen

APOGAMIE : développement d'un individu à partir d'une seule cellule diploïde, sans recours à la fécondation

BOURGEON : organe formé d'un axe très court correspondant à la future tige feuillée ou rameau

BOUTON (FLORAL) : bouton particulier qui se développera en fleur

BRACTÉE : petite feuille située à la base d'une fleur ou d'une inflorescence*

CALICE : enveloppe externe de la fleur formée par les sépales*

CAPITULE : groupe de petites fleurs sans pédoncule* regroupées sur un réceptacle

CAPSULE : fruit* sec, à nombreuses graines, contenant une ou plusieurs loges

COMPOSÉE (FEUILLE) : feuille contenant plusieurs folioles*

CORYMBE : ensemble de fleurs dont les pédoncules* sont de longueurs différentes mais avec des fleurs sur le même plan horizontal

CRÉNELÉE (FEUILLE) : feuille en dents de scie

DÉCUSSÉES (FEUILLES) : feuilles opposées* dont les paires successives se croisent à angle droit et forment, vues de haut, une croix

DENTÉE (FEUILLE) : dont le bord est semblable à des dents

DIAKÈNE : akène* double

ENGAINANTE (FEUILLE) : qui enserre la tige pour se détacher ensuite d'elle

ÉPI : grappe dont les fleurs n'ont pas de pédoncule* et sont directement attachées et serrées sur la tige

ÉTAMINE : organe mâle de la fleur constitué d'un filet et d'une anthère*

FOLIOLE : partie d'une feuille composée*

FRUIT : organe végétal contenant une ou plusieurs graines

GLABRE : dépourvu de poils ou du moindre duvet

HAMPE FLORALE : pédoncule* portant une fleur ou une inflorescence*

INFLORESCENCE : groupe de fleurs

INVOLUCRE : ensemble de bractées* en dessous d'une ombelle* ou d'un capitule*

LEVÉE DE DORMANCE : moment où la semence se met à germer après une période de froid durant laquelle son activité était ralentie ou inexistante

LIGNIFIÉ : qui est transformé en bois

LIGULÉE (FLEUR) : fleur d'un capitule* dont les pétales ont la forme d'une languette

LIMBE : partie élargie de la feuille

LOBE : division profonde et arrondie d'une feuille

LOBÉE (FEUILLE) : découpée en plusieurs parties constituant chacune un lobe*

MUCILAGES : molécules (polysaccharides) gonflant au contact de l'eau et permettant à la plante de garder l'eau et de résister à la sécheresse

OMBELLE : inflorescence* dont tous les pédoncules* partent du même point et dont toutes les fleurs arrivent sur le même plan horizontal

OPPOSÉES (FEUILLES) : deux feuilles face à face sur la tige

PALMATILOBÉE : comprenant plusieurs lobes* avec une forme rappelant un peu une main

PARTHÉNOGÉNÈSE : reproduction sans fécondation (sans mâle), dans une espèce sexuée

PÉDONCULE : tige qui porte une fleur ou une inflorescence*

PENNATISEQUÉES : dont les folioles* présentent la particularité d'être dissociées totalement, jusqu'à la base

PENNÉE (FEUILLE) : dont les nervures secondaires sont disposées comme un peigne ou une plume, de chaque côté de la nervure principale

PÉTIOLE : tige de la feuille

PHOTOSYNTHÈSE : processus permettant à la plante de synthétiser de la matière organique en utilisant l'énergie lumineuse du soleil, l'eau et le dioxyde de carbone. On peut écrire la formule de la photosynthèse ainsi : $2n \text{ CO}_2 + 2n \text{ H}_2\text{O} + \text{photons} \rightarrow 2(\text{CH}_2\text{O})_n + 2n \text{ O}_2$.

PSEUDOFRUIT : qui n'est pas un vrai fruit* au sens botanique ; par exemple, les cynorhodons de la Rose sauvage produits par le réceptacle floral devenu charnu (lequel renferme les vrais fruits, des petites graines poilues)

ROSETTE : ensemble de feuilles étalées en cercle sur le sol

SEMPERVIRENS : à feuillage persistant

SÉPALES : ensemble des pièces vertes formant le calice*

Spp. : désigne plusieurs espèces (abréviation du latin *species plurimae*) ; les Rosiers sauvages présentant un grand polymorphisme et de nombreuses espèces, on se réfère à ces différentes espèces qui ont des propriétés médicinales et énergétiques très proches.

STIPULES : toutes petites feuilles situées par deux au point d'insertion du pétiole* d'une feuille sur la tige

STOLON : tige qui s'allonge et s'enracine lorsqu'elle touche le sol, donnant naissance à un nouveau pied

STOMATE : orifice présent le plus souvent sur la face inférieure des feuilles et permettant les échanges gazeux de la plante avec le milieu extérieur (respiration, excrétion)

TANINS : Les tannins permettent aux plantes de se défendre contre les agresseurs (microbes pathogènes ou herbivores) et les protègent de stress variés. On les retrouve dans quasiment tout type de partie végétale exposée à des risques d'attaque ou de prolifération microbienne (écorces, racines, feuilles, fruits, etc.). Disposés dans les vacuoles et les parois cellulaires, ils sont plus présents dans les écorces (jusqu'à 40 %) ou dans certaines galles (jusqu'à 50 %) que dans les feuilles (15 à 25 %).

Tan est probablement issu du gaulois « tanno », signifiant « chêne » (en breton tann signifie « chêne rouvre » et en ancien cornique, tannen signifie « chêne ». Après les celluloses (35 à 50 % de la biomasse terrestre), les hémicelluloses (30 à 45 %) et les lignines (15 à 25 %), biopolymères constitutifs de la paroi végétale, les tanins et leurs dérivés forment la quatrième famille de composés par ordre d'abondance dans les végétaux et dans les écosystèmes terrestres où domine la biomasse végétale morte ou vive. Il en existe une grande diversité, différents par leurs tailles et leurs structures chimiques.

TRILOBÉ : à trois lobes*

TUBULÉE (FLEUR) : fleur d'un capitule* en forme de tube

VERTICILLE : ensemble de feuilles ou de fleurs partant du même point et se déployant autour de la tige